

## EN AVANT !

Dans quelques jours, le 10<sup>ème</sup> congrès de l'UCR va se dérouler à St Etienne. Les délégués, dont 21 de notre UFR, vont débattre de toutes les questions sociales des retraités : pouvoir d'achat, protection sociale, le vieillir bien en bonne santé etc.

Ils débattront aussi des meilleures ripostes à organiser pour remettre le pays dans le sens du progrès social et du même coup porter un coup d'arrêt à la politique de régression tous azimuts du gouvernement, dicté par le MEDEF à l'appétit insatiable et qui avec le pacte de responsabilité trouve sur son chemin des connivences syndicales malsaines. Les initiatives d'actions proposées dans la période exigent une mobilisation toujours plus grande des salariés et des retraités.

Le 13 mars avec les personnels de la Poste, le 18 mars inter professionnellement, le 4 avril au niveau européen, le 3 juin avec la manifestation nationale des retraités, voilà autant d'occasions de transformer les mécontentements en exigences revendicatives.

Forts des déjà 110 000 cartes pétitions signées (dont 9000 de la FAPT) et déposées à l'Elysée, les retraités se doivent de poursuivre sans relâche l'action.

Le 10<sup>ème</sup> congrès de l'UCR sera aussi le moment de discuter de l'organisation, en termes de renforcement mais aussi de nos structures. Notre UFR y réaffirmera le besoin impérieux de la mise en mouvement de toutes les structures existantes, UFR et USR, dans leur complémentarité de disponibilité, de proximité, d'action et de syndicalisation. Avec ces outils-là, nous avons déjà beaucoup à faire. Notre UFR s'y engage résolument.

pour réduire le déficit et ne pas sortir un centime de sa poche.

L'ultime séance de négociations aura eu lieu le 13 mars. La CGT a poursuivi avec ses propositions (réels droits rechargeables, droit à la formation qualifiante systématique, pas d'allocation inférieure à 80 % du SMIC etc.) et a appelé à des rassemblements pour interpeller les représentants patronaux.

## Les dés pipés du Pacte de Responsabilité n'engagent pas la CGT

Fausse négociation que celle d'un gouvernement qui, avant même l'ouverture de tout dialogue, offre un cadeau de 30 milliards d'€ à un MEDEF ne totalisant que 8% d'un patronat comptant 2,69 Millions d'entreprises, mais qui ignore les revendications des 10 % des syndiqués (à l'intérieur desquels la CGT à elle seule compte pour 30 %, soit plus que le MEDEF lui même !) au sein d'une population de vingt millions de travailleurs. La CGT exige une évaluation des aides publiques fiscales et sociales aux entreprises et veut examiner l'emploi public à l'aune du gain social qu'il représente et non comme une source potentielle d'économies

## Chiffres du Chômage : en janvier toujours la hausse !

Plus 23600 demandeurs d'emploi en janvier pour les catégories A, B, C, soit + 0,5%. Cette hausse concerne particulièrement des travailleurs précaires (catégories C), des seniors et des chômeurs de longue durée.

Il faut un véritable changement de la politique de l'emploi autre que les contrats aidés. Cela passe par une politique industrielle ambitieuse et une relance de l'investissement public et par la relance du pouvoir d'achat via l'augmentation des salaires.

MEDEF et gouvernement doivent assumer leurs responsabilités.

La CGT, quant à elle réaffirme le rôle d'amortisseur que joue notre protection sociale et combattra tout recul des droits, notamment des demandeurs d'emploi.

## En 2014, faisons de l'égalité professionnelle une réalité

L'accès à l'emploi est un moyen d'émancipation et d'autonomie déterminant pour les femmes. Dans un communiqué commun, CFE CGC, CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires et UNSA appellent en 2014, de faire « de l'égalité professionnelle une réalité ». Cela passe évidemment par la lutte contre les discriminations. Mais aussi contre

les temps partiels, les violences sexistes.

Par une bonne application des lois, par une politique familiale. La CGT et tous ses militants veulent faire vivre cette déclaration au quotidien.

## Logement : après la loi, la contractualisation

La loi a été définitivement votée le 20 février 2014. Si certaines avancées (plus de transparence dans l'attribution des logements sociaux, des règles plus claires concernant les professionnels etc.) la GUL (garantie universelle des loyers) va exclure les étudiants et les salariés les plus précaires.

Les négociations qui vont s'ouvrir doivent permettre aux organisations syndicales de conserver les moyens de leurs engagements consignés dans le projet pluriannuel qu'elles viennent de remettre aux organisations patronales et qu'elles porteront devant le ministère.

## Loi stages : La CGT salue des premières avancées

Les députés ont adopté, ce lundi 24 février 2014, une loi pour réglementer les stages en entreprise. La loi reprend plusieurs propositions de la CGT et permettra notamment de :

- Interdire les stages de plus de 6 mois et ceux qui ne s'inscrivent pas dans un cursus pédagogique ;

- Limiter le nombre de stagiaires par entreprise ;

- Limiter le nombre de stagiaires suivis par tuteur professionnel.

D'autres mesures intéressantes sont prévues et seront complétées par des décrets à venir. A suivre

## Services publics : pour des politiques publiques et des services publics au service du progrès social

La CGT réitère que les services publics sont créateurs de richesses et participent au développement économique et industriel du pays et à la construction du lien et de la cohésion sociale. Ils permettent une autre répartition des richesses. La défense et la promotion des services publics s'inscrivent totalement dans la campagne CGT sur le coût du capital. Au cœur d'enjeux démocratiques majeurs et constitutifs d'un véritable choix de société, l'avenir des politiques publiques et des services publics impose des responsabilités particulières.

## Vie nouvelle

m'informe donc je m'abonne  
6 numéros par an au prix de 14,60€

## Négociation chômage

Si le MEDEF est apparu plus en retrait sur la suppression du régime des intermittents et des intérimaires, il reste cependant arcbouté sur ses positions

## **Ouverture dominicale : Décret annulé certes mais le combat continue**

La CGT se félicite de cette décision qui sanctionne un décret pris à la hâte et sans consultation d'aucune sorte. Le Conseil d'Etat rappelle que le repos hebdomadaire est « l'une des garanties du droit constitutionnel au repos reconnu aux salariés » et qu'il doit s'exercer normalement le dimanche, il juge également que l'ouverture dominicale des magasins de bricolage était « de nature à porter une atteinte grave et immédiate aux intérêts défendus par les organisations syndicales ».

Avec ce décret, le gouvernement faisait un nouveau cadeau au patronat en blanchissant des années de contraventions réitérées et rendait légales... des ouvertures dominicales tout simplement... illégales !

Mais cette nouvelle victoire juridique contre l'ouverture dominicale ne referme pas ce dossier car le gouvernement a fait savoir dès hier qu'il procéderait à une nouvelle écriture de ce décret. C'est inconcevable pour la CGT.

**Le gouvernement doit prendre en compte cette décision** qui légitime l'action des syndicats. Le repos dominical doit être protégé et ne subir de dérogations d'aucune sorte. La CGT, poursuivra le combat pour protéger le repos dominical.

## **Les fonctionnaires en ligne de mire !**

Pour financer les nouveaux cadeaux de 50 milliards au patronat le gouvernement entend s'en prendre aux promotions des fonctionnaires. On apprend qu'il envisage un gel des promotions pendant 2 ans et la fin des avancements accélérés d'échelons.

Après 4ans de gel des salaires ce nouveau coup n'est plus acceptable. Toutes les organisations syndicales ont demandé au premier ministre un courrier du 1<sup>er</sup> ministre s'engageant à ne pas geler les avancements et les primes. Ces attaques contre le pouvoir d'achat des fonctionnaires concernent tout particulièrement les futurs retraités sur le montant de leur pension.

## **Loi CANTIN : Le gouvernement renoncera-t-il à encadrer les activités des multinationales ?**

Malgré l'opposition farouche de Bercy, les députés de la commission des affaires étrangères ont réussi à inscrire dans le projet de loi le devoir de vigilance qui exige des multinationales qu'elles prennent en compte et préviennent des impacts négatifs en matière de droits humains, d'environnement et de droits des travailleurs, pouvant découler de leur

activité. Or, le gouvernement serait disposé à proposer des amendements de suppression visant à faire perdre toute substance sur cette dimension, à cette loi fondatrice. A suivre avec vigilance donc

## **Prison et amendes pour les mafieux de l'UIMM.**

Le tribunal de Paris a rendu son verdict contre les responsables de l'UIMM concernant la gestion « mafieuse » de l'organisation patronale et l'existence d'une caisse noire. Gautier-Sauvagnac est condamné à 3 ans de prison dont 2 avec sursis et 375 000 €. 3 autres responsables de l'UIMM ont également été condamnés à de la prison avec sursis et à des amendes.

La CGT avait demandé des condamnations exemplaires. Elle se trouve confortée dans son combat pour la transformation sociale, pour une autre répartition ouvrière et plus de démocratie sociale

## **L'esclavage n'est pas terminé.**

Depuis le 10 février 7 salariés employés d'un salon de coiffure occupent jour et nuit leur lieu de travail. Ils n'ont pas été payés en décembre et janvier et ne sont pas déclarés sous prétexte qu'ils sont sans papiers. Le Patron est introuvable. La condition de ces femmes et de ces hommes est mise à profit par les patrons pour accroître leurs profits. Comme toujours la CGT est au côté de ceux qui souffrent.

## **Loi Florange : une loi sans contrainte.**

La loi Florange dite de « reconquête de l'économie réelle » a été adoptée par l'Assemblée nationale. Son objectif : contraindre les entreprises d'au moins 1 000 salariés souhaitant fermer un site industriel à rechercher un repreneur. Mais les hypothétiques pénalités pouvant aller jusqu'à vingt fois le SMIC ne représentent pas une contrainte puisque souvent provisionnées par avance. La CGT propose que les CE aient un droit suspensif sur les licenciements et revendique la présence renforcée des salariés dans les conseils d'administration

## **Syndicalisation**

Tout près du but mais il faut pour cela fournir tous les efforts nécessaires pour contacter les 145 camarades qui n'ont pas encore leur FNI 2013 et alors nous pourrions atteindre le même nombre de forces en 2013 qu'en 2012, soit 12 105 FNI.

## **International...**

### **Espagne**

Dimanche 23 Février des milliers de citoyens espagnols ont à nouveau manifesté à Madrid pour s'opposer à la politique rétrograde et conservatrice de Rajoy. Ici aussi ont ne lâche rien

**Je m'informe aussi sur :**  
**Le site internet de l'UCR :**  
[www.ucr.cgt.fr](http://www.ucr.cgt.fr)

**Le site internet de l'UFR :**  
[www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr)

## **Thierry Lepaon en Italie et en Grande Bretagne**

Au cours d'une rencontre avec les syndicats Italiens et Britanniques, le secrétaire général de la CGT à, réaffirmé la volonté de notre organisation d'un renforcement des coopérations et actions syndicales au niveau Européen. De nombreuses convergences de vues sont constatées sur la situation économique et sociale, sur l'accroissement des inégalités. Il a été décidé une un renforcement de nos relations

## **UKRAINE**

Au moment où ces lignes sont rédigées la situation dans ce pays reste extrêmement dangereuse. Les violences doivent cesser ainsi que les stratégies des uns et des autres qui risquent de plonger l'Ukraine dans une guerre civile. Depuis des décennies la corruption règne pendant que certains se remplissent le poches le peuple trinque. L'Europe souffle sur les braises et ne lorgne en fait que sur un marché à récupérer ; Enfin la vision de croix gammées, de drapeaux nationalistes ne peut que nous inquiéter et devrait faire réfléchir tout les apprentis sorciers.

**PALESTINE** Une rencontre, avec l'ambassadeur de Palestine en France fut l'occasion pour la CGT de rappeler l'engagement de longue date de la CGT pour une paix juste et durable au Proche-Orient, de son attachement à la coexistence de deux Etats souverains ainsi qu'à l'importance, partout dans le monde, du respect de la légalité internationale.

Ce moment d'échanges fut notamment l'occasion d'évoquer la situation difficile des travailleurs palestiniens et l'importance du développement des relations économiques franco-palestiniennes

**AFRIQUE : Pour une poignée de terre et de cailloux** La France n'en finit pas avec son capitalisme post-colonialiste et sous couvert de protéger des peuples d'épurations ethniques ou religieuses ce sont pourtant des intérêts économiques qui la conduisent à se porter présente avec ses militaires dans les pays d'Afrique centrale. Après Bokassa et ses diamants ce sont maintenant les minerais rares, utiles aux technologies informatiques, qui attisent les convoitises alors que les peuples de ces pays n'entendent pas se faire dépouiller de leurs ressources.